



Donation de mon bien à mon fils

Par **lucasmalika**, le **13/11/2008** à **13:21**

je me suis installée dans la région de l'indre en juillet 2007. j'ai acheté une maison. et depuis juin 2008, je travaille à temps complet pour un salaire net de 1 200 ?. j'ai un revenu qui ne suffit pas à payer toutes mes charges... et étant propriétaire, je n'ai le droit qu'à 106 ? par mois alors que je suis seule à élever mon enfant de 5 ans.

ma question est simple : y a t il un moyen de donner ma maison (don de mon vivant) à mon fils (5 ans), qui lui même me l'a louera pour le montant de mon pret mensuel soit 540 ?... ce qui me ferai devenir locataire et non plus propriétaire... et donc mes droits seront bien évidemment plus élevé afin que je puisse payer toutes les factures... car a l'heure d'aujourd'hui être proprio est une "tarre"

merci pour votre réponse

cordialement

Mme S